

Kyshakevych, Lev (Ukraine)

[Original : anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties à la Cour pénale internationale et, se référant à la note verbale ICC-ASP/25/SP/01/Corr.2 datée du 16 décembre 2025, a l'honneur d'informer que le Gouvernement de l'Ukraine a décidé de présenter la candidature de M. Lev Kyshakevych au poste de juge de la Cour pénale internationale pour le mandat 2027-2036, lors des élections qui se tiendront au cours de la vingt-cinquième session de l'Assemblée des États Parties prévue du 7 au 17 décembre 2026 à New York.

M. Kyshakevych occupe actuellement le poste de juge à la Grande Chambre de la Cour suprême d'Ukraine et possède plus de 30 ans d'expérience professionnelle en droit pénal, en tant que Procureur au sein des autorités de poursuite et de juge dans un tribunal local et à la Cour de cassation pénale au sein de la Cour suprême d'Ukraine.

M. Kyshakevych est candidat sur la liste A au sens de l'article 36, paragraphe 5, du Statut de Rome et est désigné conformément à l'article 36, paragraphe 4 a) i), du Statut de Rome, conformément à la procédure prévue dans les « Modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges, de Procureur et de procureurs adjoints de la Cour pénale internationale », adoptée par le Décret de la Présidence de l'Ukraine n° 206/2026 du 26 février 2026.

Vous trouverez ci-joint l'exposé des qualifications établi conformément à l'article 36, paragraphe 4, alinéa a), du Statut de Rome, le curriculum vitae de M. Kyshakevych, ainsi que les pièces justificatives en ukrainien et en anglais.
